



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
LIMITÉE

E/CN.4/Sub.2/2000/L.19
11 août 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Sous-Commission de la promotion et de
la protection des droits de l'homme
Cinquante-deuxième session
Point 7 a) de l'ordre du jour

DROITS DE L'HOMME DES PEUPLES AUTOCHTONES
LES PEUPLES AUTOCHTONES ET LEUR RELATION À LA TERRE

Mme Warzazi : projet de résolution

2000/... Projet de principes et de directives pour la protection du patrimoine des peuples
autochtones

La Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, rappelant sa résolution 1997/13 du 22 août 1997, se félicite de la tenue du séminaire sur le projet de principes et de directives pour la protection du patrimoine des peuples autochtones, qui a eu lieu à l'Office des Nations Unies à Genève du 28 février au 1er mars 2000, et accueille avec satisfaction le rapport sur les travaux du séminaire (E/CN.4/Sub.2/2000/26), félicite le Rapporteur spécial, Mme Erica-Irene Daes, pour son travail et décide de transmettre le projet révisé de principes et de directives à la Commission des droits de l'homme pour qu'elle y donne suite.
